



**ERIC
POSAK**
avocat

10, rue de Belgrade
38000 Grenoble
Tel. 04 76 24 63 44
posak.eric@wanadoo.fr

**Tribunal judiciaire
Greffes des Référé**
Palais de justice
Bd des Arènes
30000 Nîmes

Audience des référés.

**Mercredi 25 février 2020 à 14 heures
RG 19/00891**

Nos réf. : FRAPNA 07 & TERRE D'AVENIR / ONF
2019663
Vos réf. :

Grenoble, le mardi 25 février 2020

Madame, Monsieur le Président,

J'ai reçu ce jour la lettre officielle de mon contradicteur représentant en défense les intérêts de l'ONF et m'indiquant qu'en raison de la poursuite du mouvement de grève totale des audiences du barreau de Montpellier et du barreau de Nîmes, il sollicite le renvoi de cette affaire venant à votre audience de ce mercredi 26 février à 14 heures.

Il m'informe que dans ces conditions il ne sera pas présent à l'audience de demain.

Je me suis tout d'abord opposé à cette **demande de renvoi** en raison de la nature de la demande dont votre tribunal est saisi.

Après m'être concerté avec mes clients, je vous informe par la présente que je ne m'oppose plus à cette demande pour les motifs suivants :

- Je reste, comme tout avocat, attaché au respect du contradictoire qui est une des conditions nécessaires d'un procès équitable et loyal,
- De fait, et depuis l'introduction de cette instance, l'ONF a cessé les coupes forestières dénoncées dans l'attente de l'issue de cette instance. Si la demande de mes clients est toujours d'actualité, la demande de renvoi ne porte donc pas préjudice, en l'état, à la défense des intérêts de ces derniers.

Accès au Cabinet :

TRAM A et B arrêt « Victor Hugo »
Arrêt bus « Victor Hugo » : C3, C4, 40, Transisère Express 1 et 2
Parking Philippeville

Membre d'une association de gestion agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

- La demande de mon confrère est formulée pour des motifs légitimes.
- Enfin, mon contradicteur vient de m'adresser des conclusions récapitulatives et en réponse (16h43) que je n'ai pas encore pu examiner ni retransmettre à mes clients.

Je vous remercie donc de bien vouloir accéder à cette demande de renvoi que j'espère ultime et vous serais reconnaissant de bien vouloir renvoyer cette affaire à bref délai.

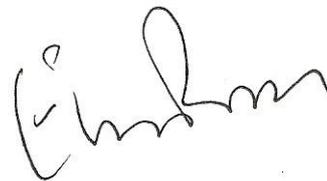
Il serait cependant souhaitable de **ne pas fixer de renvoi le mercredi 11 et le mercredi 25 mars pour lesquels la Conférence des Bâtonniers a d'ores et déjà annoncé, au niveau national, des journées de « justice morte »**. Je suis par ailleurs retenu à une autre audience le 11 mars.

Compte tenu de la distance, je vous prie de bien vouloir excuser mon absence à votre audience.

J'adresse bien évidemment copie de la présente à mon contradicteur.

Vous remerciant de votre compréhension,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. L. L.' or similar, written in a cursive style.